



L'École Inclusive

mérite une ambition plus vaste



Le ministre de l'Éducation nationale et la secrétaire d'état aux personnes handicapées ont décidé, à grands renforts de communication, de lancer une concertation « Ensemble pour une École Inclusive » en réaffirmant le droit à l'éducation pour tous les enfants, quels que soient leurs besoins éducatifs particuliers, leur handicap, et le devoir, pour chaque établissement scolaire, d'accueillir tous les enfants.

Ces affirmations sont partagées par l'APAJH car elles correspondent pleinement à notre définition de la **société inclusive : l'accès à tout, pour tous, avec tous.**

NOUS REVENDIQUONS UNE ÉCOLE QUI S'ADAPTE AUX DIFFICULTÉS ET AUX BESOINS PARTICULIERS DE TOUS LES ÉLÈVES, UNE ÉCOLE QUI GARANTISSE UNE RÉELLE CONTINUITÉ DE PARCOURS, UNE ÉCOLE QUI PERMETTE À CHACUNE ET CHACUN UN PLEIN ÉPANOUISSEMENT PAR L'ACCÈS AUX SAVOIRS, AUX SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE.

Malheureusement cette concertation s'engage autour de 3 axes qui nous semblent ignorer beaucoup de thématiques et de sujets : les attendus des familles et des associations ; le métier d'accompagnant...

Ces thèmes méritent certes d'être présents dans les débats mais nous craignons fortement que cette concertation ne débouche pas sur des mesures concrètes en faveur de réelles nouvelles avancées pour une vraie école inclusive.

La scolarisation des élèves en situation de handicap a certes progressé depuis ces 20 dernières années mais la progression est plus quantitative que qualitative.

Beaucoup de constats demeurent :

- des élèves qui restent à la porte de l'école à la rentrée ;
- des élèves qui fréquentent l'école à temps très partiel ;
- des temps d'accompagnement individuels ne respectant pas la notification de la CDAPH ;
- des accompagnants au statut précaire et trop peu qualifiés ;
- des ruptures de parcours trop fréquentes ;
- des choix d'orientation par défaut ;
- des dispositifs ULIS ou UE trop faiblement partie prenante du projet d'établissement ;
- des notifications SESSAD qui n'aboutissent pas ;
- des poursuites d'études rendues complexes ;
- des coopérations Éducation Nationale/Médico-social trop peu facilitées (exemple pour les UE externalisées)
- des enseignants très peu formés, souvent seuls et manquant de moyens.

LES PROGRÈS NE PEUVENT DÉSORMAIS EXISTER QU'AVEC DES MESURES CONCRÈTES, RÉALISTES, AMBITIEUSES, MÊME SI ELLES ONT UN COÛT.

L'APAJH revendique :

- **L'accélération de la scolarisation à l'école de tous** en facilitant l'externalisation de toutes les unités d'enseignement au sein des écoles, collèges, lycées, lycées professionnels avec les accompagnements nécessaires à la réponse aux besoins particuliers des élèves en situation de handicap: les services déconcentrés de l'Education Nationale et parfois aussi les collectivités locales montrent une grande frilosité lorsque des initiatives sont prises par les établissements médico-sociaux.

- ➔ **L'augmentation significative du nombre des enseignants référents pour le suivi de la scolarité des élèves en situation de handicap** et l'attribution de ces postes à des enseignants formés pour cette mission: dans certains départements, les enseignants référents gèrent 250 à 300 situations chacun, ce qui ne leur permet aucunement de jouer ce rôle de « personne ressource » tant attendu.
- ➔ **L'augmentation du nombre de psychologues de l'Éducation nationale et des personnels de RASED** qui accompagnent les enfants, les familles et les enseignants tout au long de la scolarité.
- ➔ **L'augmentation des capacités d'accueil en SESSAD** et pas uniquement par transformation de places d'établissements, mais également par la création de nouvelles places.
- ➔ **Une réelle prise en compte des questions de handicap dans toutes les formations initiale et continue pour tous les professionnels de la petite enfance, de l'Education Nationale, du sport, de la Santé (...).** Rendre ce module obligatoire et se donner les moyens de contrôler son effectivité.
- ➔ **La promotion de la réflexion, la recherche et la formation pour l'adaptation et la mise en accessibilité des supports, outils et démarches pédagogiques.**
- ➔ **L'élaboration de schémas territoriaux concertés Éducation Nationale/ ARS/ Conseils départementaux pour construire et planifier des réponses de proximité cohérentes** en matière de parcours de scolarisation et de formation. Ces schémas doivent comprendre des actions identifiées, un calendrier et des indicateurs de suivi de réalisation: l'exemple du travail accompli dans la région Auvergne Rhône-Alpes doit pouvoir inspirer d'autres régions.
- ➔ **Des mesures volontaristes pour régler enfin le dossier des accompagnants scolaires**: leur offrir des contrats CDI, les **rémunérer dignement**, leur permettre d'accéder à une **formation qualifiante** comme le permet le diplôme d'AES, **garantir la continuité des accompagnements** hors temps scolaire quand c'est nécessaire.
- ➔ **La mise en place des aides et accompagnements nécessaires à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur** pour permettre aux jeunes de ne pas faire des choix d'orientation par défaut: l'anticipation doit être confiée à des services dédiés.
- ➔ **Le développement de réponses innovantes de logement et d'accompagnement pour les étudiants**, en lien avec les CROUS: ces innovations doivent pouvoir se faire expérimentalement, hors procédure d'appels à projets.
- ➔ **La création de réponses pour soutenir l'accompagnement parental pour donner toute leur place aux familles** et ainsi permettre aux parents de faire et non faire à leur place: renforcer la fonction « guidance parentale » des CAMSP, CMPP, SESSAD; favoriser l'émergence de services expérimentaux dans ce registre.
- ➔ **Le développement expérimental de dispositifs d'accompagnement spécifiques après 16 ans**, en lien avec l'Éducation Nationale, l'Agriculture, les centres de formation d'apprentis, les chambres consulaires, les régions, pour soutenir le projet de formation et d'insertion de la conception à l'insertion durable.

L'APAJH DEMANDE AVEC FORCE UNE CONCERTATION SUR TOUS CES SUJETS ET LA PROGRAMMATION DE MESURES VOLONTARISTES POUR QUE CETTE ÉCOLE INCLUSIVE QUE NOUS SOUHAITONS TOUS DEVIENNE LA RÉALITÉ DES PROCHAINES ANNÉES.

CES REVENDEICATIONS SONT SOUTENUES PAR :

